

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00498

**DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE :
CREATION D'UNE ACADEMIE DE MEDIATION**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 63

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET,
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 novembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221117-D20220049810

Date de mise en ligne : 24 novembre 2022

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Patrick MICHAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE : CREATION D'UNE ACADEMIE DE MEDIATION

Contexte

Saint-Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité, de l'innovation, de l'ouverture vers l'extérieur, au sein de son territoire et plus particulièrement auprès de la jeunesse.

Cette ambition passe par le soutien à des actions de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI), notamment conduites par le centre La Rotonde de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne et par la concrétisation d'un parc éco-sciences, aménagé sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Etienne sur le site du puits Couriot, baptisé EXPLORA'PARC et nanti d'un espace complémentaire dédié à l'accueil et à la sensibilisation des publics, EXPLORA'LAB, ouverts depuis le 14 mai 2021.

La mission de la CSTI est de permettre au citoyen de comprendre le monde dans lequel il vit et de se préparer à vivre dans celui de demain. En diffusant les savoirs, les résultats de la recherche universitaire notamment, on crée une passerelle entre science et société, on ouvre les portes des laboratoires de recherche au grand public, aux scolaires et aux entreprises. Grâce à cette médiation, les travaux des chercheurs sont ainsi connus au-delà d'un cercle de spécialistes : ils touchent les citoyens à différents niveaux, attisent leur curiosité, leur ouverture d'esprit, leur esprit critique. A noter que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a mis en place une stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle basée sur 4 enjeux sociétaux :

- culturel : conforter notre culture commune et créer du lien,
- démocratique : éclairer le débat public et les choix politiques,
- éducatif : former les jeunes citoyen(ne)s,
- social : favoriser les facteurs d'inclusion.

La Rotonde est labellisée Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) par l'Etat, lauréate du label « sciences avec et pour la société » et reconnue par les collectivités pour sa fonction de tête de réseau et d'animations sur la thématique sciences et société.

À ce titre, elle porte depuis plus de 20 ans des projets pour le collectif et s'attèle à embarquer les acteurs autour de sujets communs. Elle a fait la preuve de ses capacités à piloter des projets complexes mêlant de nombreux acteurs. Elle porte notamment l'organisation de la Nuit Européenne des Chercheurs.

Mise en place d'une académie de médiation sur le territoire

La Rotonde souhaite développer un nouveau pôle d'activités autour d'une Académie de médiation pour permettre une montée en compétence des acteurs du territoire autour des enjeux majeurs de la médiation positionnée sur 3 axes :

- création de ressources de médiation,
- production d'outils de médiation sur le territoire,
- formation des médiateurs aux supports développés.

Cette Académie de médiation se structurerait autour des partenaires suivants :

- structure porteuse : Mines Saint-Etienne, Direction en charge du projet : La Rotonde
- partenaires : Cité du Design (cabane du Design), Université Jean Monnet (cellule CSTI, Centre HYGEE), Musée d'Art Moderne et Contemporain, Musées municipaux (Musée de la Mine, Musée d'Art et d'Industrie, Planétarium).

Elle viserait les objectifs suivants :

- faire monter en compétence les médiateurs du territoire (cf. structures ci-dessus listées) par la mise en place d'une académie,
- outiller le territoire en ressources de médiation,
- s'adapter aux enjeux contemporains de nos sociétés,
- produire de la réflexion et de l'analyse sur les pratiques de médiation,
- positionner la Métropole comme un lieu d'incubation de projets novateurs en permettant la créativité via une académie inspirante et formatrice,
- obtenir des labels et amender le label inclusion de la Ville de Saint-Etienne,
- associer des partenaires culturels, éducatifs, industriels.

Sur 2022-2023, le programme d'actions de l'Académie de médiation s'articulerait autour de 3 axes :

1. Création de ressources de médiation :

- développement de ressources pédagogiques d'aide à la médiation à destination des médiateurs culturels et pouvant être utilisés ensuite dans les différentes structures,
- calendrier de mise en œuvre : octobre 2022 à juillet 2023.

2. Production d'outils de médiation sur le territoire :

- réflexion et conception d'outils de médiation en référence aux grandes thématiques et pouvant ensuite être positionnés dans les différentes structures (Explora, Cabane du Design...),
- calendrier de mise en œuvre : décembre 2022 à septembre 2023.

3. Formation des médiateurs aux supports développés :

- mise en place d'un cycle de formation professionnel à destination des médiateurs culturels du territoire pour une montée en compétence,
- calendrier de mise en œuvre : octobre 2022 à juillet 2023.

Cette première année de projets avec des attendus précis pourra permettre de mobiliser une nouvelle dynamique collective des médiateurs du territoire et devrait susciter l'envie de continuer à produire ensemble. La création de nouveaux outils et ressources sera aussi un moteur pour imaginer de nouvelles formes de médiation. Cette première année est vue comme l'incubation d'une académie en devenir qui renforcera la place de Saint-Etienne Métropole au niveau national sur cet axe de la médiation culturelle et scientifique.

Le montant global de ce projet est de 125 000 €, réparti comme suit :

| Dépenses | Montant (euros) | Recettes | Montant (euros) |
|-----------------------------|------------------|---|------------------|
| Ressources de médiation | 25 000 | Saint-Etienne métropole | 75 000 |
| Production outils médiation | 50 000 | Projet Lysières* (<i>acquis</i>) | 30 000 |
| Formation | 25 000 | Région Auvergne Rhône-Alpes (<i>acquis</i>) | 15 000 |
| Gestion de l'académie | 15 000 | Ressources propres (<i>acquis</i>) | 5 000 |
| Communication | 5 000 | | |
| Convivialité | 2 000 | | |
| Organisation webinaires | 3 000 | | |
| TOTAL | 125 000 € | TOTAL | 125 000 € |

* *Projet Lysières (L'Yon Saint-Étienne Recherche et Expérimentation sur les Sciences avec et pour la Société)*

Un financement de Saint-Etienne Métropole est sollicité à hauteur de 75 000 € en lien avec les investissements numériques nécessaires au projet :

- formations externalisées sur « numérique et inclusion » : 25 000 €,
- production et achats d'outils de médiation externalisée : 30 000 €,
- production de ressources pédagogiques de médiation : 17 000 €,
- webinaires d'experts sur 2 sujets « médiation et numérique » : 3 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole des Mines de Saint-Etienne au titre du projet présenté en matière de soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire,**
- **autorise le versement d'une subvention d'investissement de 75 000 € à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne pour l'année 2022,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement sur le compte : ONA-SUNUM-INUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

M. David FARA ne prend pas part au vote.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,


Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Président,


Gaël PERDRIAU